



All you need. **With love.**

MANUTAN INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 15.226.582 euros

Siège social : ZAC du Parc des Tulipes – Avenue du 21^{ème} Siècle

95500 Gonesse

662 049 840 R.C.S. Pontoise

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2014

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se réunira :

Jeudi 13 mars 2014, à 10h30

ZAC du Parc des Tulipes

Avenue du 21^{ème} Siècle

95500 Gonesse

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légale Obligatoires du 5 février 2014 (numéro 16) et l'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 26 février 2014.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces mêmes avis.

Les documents préalables, à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires, sont disponibles sur le site de la Société :

www.manutan.com

Ces mêmes documents seront adressés aux actionnaires qui en formuleront la demande par écrit, auprès de la Société, à l'adresse suivante :

Manutan International

Service Juridique

ZAC du parc des Tulipes

Avenue du 21^{ème} Siècle

95506 GONESSE Cedex

Contact.legal@manutan.com

Le document de référence pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, qui intègre notamment le montant des honoraires des Commissaires aux comptes, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, le rapport général des Commissaires aux comptes, ainsi que le rapport sur les conventions réglementées, est également mis en ligne sur le site internet de la Société (www.manutan.com).